

DECISION D'ATTRIBUTION DE PRIME OPERATION LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES RAGONDINS

20230-1-1-02 DP

Le Président,

Vu, la délibération n°20210927-28DCC du Conseil communautaire du 27 septembre 2021, dûment transmise en Préfecture de l'Ain le 18 octobre 2021, portant délégation d'attribution au Président ;

Vu, la demande de subvention enregistrée le 20 novembre 2023

Vu, l'attestation délivrée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain en date du 08 novembre 2023.

DECIDE,

<u>Article 1er</u>: Conformément aux charges et conditions énoncées au sein de la délibération n° 20210927-28DCC du Conseil communautaire du 27 septembre 2021, il est attribué l'aide financière suivante dans la limite des crédits inscrits au budget :

Bénéficiaire	Adresse	Nombre de queues de ragondins	Montant (en euros)
SOCIETE DE CHASSE DE LAIZ	291 Chemin des Tonges 01290 LAIZ	131 €	131 €

1 3 DEC. 2023

15 Décembre 2023

A Pont-de-Veyle, le

Le Président,

Pôle des Services Publics
10 rue de la Poste
BP 7
01290 PONT DE VEYLE

DELAVEY

Christophe GREFFET.

Notifié au bénéficiaire le :

15 December 202

Signit

Signature du représentant du bénéficiaire :..... Communauté de communes de la Veyle

> 10 rue de la Poste - Le Château 01290 Pont-de-Veyle

Tél. 03 85 23 90 15 accueil@cc-laveyle.fr

www.cc-laveyle.fr

'Accusé de réception en préfecture 001-200070555-20240111-20240111-02DP-Al Date de télétransmission : 11/01/2024 Date de réception préfecture : 11/01/2024